

<https://www.pressegauche.org/Nouveau-processus-de-dotation-des-emplois-au-gouvernement-Le-SPGQ-s-inquiete-du>



**Nouveau processus de
dotation des emplois au
gouvernement - Le SPGQ
s'inquiète du recrutement
international pour combattre la
s-rémunération**

Date de mise en ligne : vendredi 30 avril 2021

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 30 avril 2021 - Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) est consterné par différents amendements apportés au projet de loi no 60 (PL60) modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions qui ont conduit à son adoption. Parmi ces amendements, le SPGQ s'inquiète de celui qui permet aux détenteurs d'un visa de travail - sans être titulaire de la citoyenneté canadienne ni de la résidence permanente - de postuler des emplois au gouvernement. Une étrange façon, selon le syndicat, de pallier la faible attractivité des postes au sein de l'État en raison d'une sous-rémunération chronique.

« Le célèbre illusionniste Houdini aurait certainement applaudi le tour de passe-passe de ce gouvernement incapable de pourvoir des milliers de postes professionnels, car, selon l'Institut de la statistique du Québec, il offre un salaire inférieur de 19 % à celui des professionnels des autres secteurs publics et de 12 % à celui des professionnels du secteur privé. Pour contourner le problème, le gouvernement mènera des campagnes de recrutement à l'étranger, dans des pays où les salaires offerts ici peuvent paraître exorbitants, afin de pourvoir des postes vacants dans la fonction publique québécoise », exprime Line Lamarre, présidente du SPGQ.

Cet amendement au PL60 fait redouter au SPGQ un afflux de nouveaux professionnels au statut migratoire précaire. Le syndicat craint que l'employeur puisse les menacer de ne pas renouveler leur permis de travail s'ils ne répondent pas aux exigences du poste ou s'ils revendiquent des droits prévus à la convention collective. En outre, cette précarité liée à un statut temporaire ouvre la porte à une plus grande fragilisation de l'expertise interne et du transfert des connaissances au sein de l'administration publique.

« L'un des amendements au PL60 permet à une personne en attente de son permis de travail de postuler un emploi dans la fonction publique, même si elle ne remplit pas les conditions minimales d'admission ou les exigences additionnelles. Comme les délais d'immigration sont souvent très longs, une personne en attente de son permis de travail pourrait ainsi être congédiée si elle n'a pas reçu son permis dans un délai correspondant à la durée de son stage probatoire moins un jour », exprime Mme Lamarre.

De l'avis du SPGQ, le gouvernement adopte les stratégies de grandes entreprises qui emploient de la main-d'oeuvre dans des pays où les salaires sont faibles. Non seulement l'État québécois entraîne ainsi la paupérisation de son personnel, justifiant des augmentations salariales misérables qui n'auraient pas déplu au personnage avare et sans scrupule de Séraphin, mais il accentuera la marée des inégalités sociales en recourant à du personnel vulnérable et éjectable. Offrir de meilleures conditions de travail serait une recette plus judicieuse, car cela permettrait aux travailleurs étrangers d'accéder à une meilleure qualité de vie, tout en étant respectueux des compétences de chacun, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs.

« L'une des oppositions a mis le doigt pile au bon endroit en pointant la sous-rémunération dans la fonction publique comme étant le problème numéro un du dysfonctionnement de la machine étatique. Pourtant, ce problème est tout sauf nouveau, car de 2003 à aujourd'hui, la part des dépenses consacrée à la rémunération des syndiqués des secteurs public et parapublic ne cesse de s'étioler, passant de 46,1 % à 42 %. Le gouvernement devrait plutôt bonifier ses salaires : il démontrerait ainsi la nécessité des travailleurs étrangers pour l'économie québécoise, sans chercher à les obtenir à rabais, tout en se montrant plus attractif pour les professionnels d'ici », conclut la présidente du SPGQ.